

Dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel

Le groupe Sonelgaz lance une campagne nationale de sensibilisation

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7023 - LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Transport aérien

Trois demandes d'opérateurs privés à l'examen

P04

Grande opération de distribution de logements à travers le pays

Belaribi donne le feu vert



Lire en page 03

P07

ORAN

Président du Conseil supérieur de la jeunesse
Fier du franc succès

de la cérémonie d'ouverture

S'ils ne parviennent pas aux CET

Où partent les déchets collectés?

Révolution du 1er Novembre 1954

La contribution efficace de l'Oranie soulignée



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

La COP16 célèbre les gardiens de la biodiversité

La 16ème réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP16) s'est terminée tôt samedi à Cali, marquée par une reconnaissance sans précédent du rôle essentiel des communautés autochtones et afro-descendantes dans la préservation de la biodiversité. Après 2 semaines de débats, la session finale a validé un plan de travail visant à intégrer de façon permanente ces communautés dans la Convention sur la diversité biologique. La présidente de la COP16, Susana Muhamad, et le ministre colombien des Affaires étrangères, Luis Gilberto Murillo, ont salué cette décision, affirmant que cet événement était devenu une « COP des peuples », particulièrement pour promouvoir les droits des communautés d'Amérique latine et des Caraïbes. « Nos terres, riches en ressources naturelles, abritent depuis longtemps des communautés indigènes et afro-des-

cendantes dont les pratiques durables sont essentielles pour faire face aux défis environnementaux mondiaux », a déclaré Murillo. Camila Paz Romero, leader des populations autochtones, a également applaudi cette décision, la qualifiant de « sans précédent dans l'histoire des accords mondiaux sur la biodiversité », et a assuré qu'elle contraindra les pays à respecter, préserver et valoriser les savoirs traditionnels des communautés autochtones et locales. Sous le thème « La paix avec la nature », la COP16 a abouti à plusieurs résultats significatifs, notamment un accord mondial pour identifier et protéger les zones marines écologiquement cruciales dans les eaux internationales, ainsi que la création d'un fonds mondial pour les ressources dérivées des séquences génétiques numériques. La Colombie continuera de présider la COP16 jusqu'à ce que l'Arménie accueille la Conférence en 2026.

Commémoration du 1er Novembre

La Radieuse rend hommage à Amara et Belimam et honore Tasfaout



Al'occasion du 1er novembre, l'Association la Radieuse, dirigée par Chafi Kada, a concocté un programme sportif avec un tournoi de football et des hommages à des personnalités sportives ayant servi la nation pendant l'ère coloniale et ont participé à la construction du pays, au service de sa jeunesse et ont fait honneur à l'emblème national dans les plus grandes manifestations sportives mondiales. Il s'agit du défunt moudjahid Saïd Amara, ancien entraîneur de l'équipe nationale et grand joueur de l'équipe du FLN aux côtés de ses compagnons Rachid Makhlofi et Maouch Mohamed que Dieu prolonge sa vie et accorde sa miséricorde aux défunt Rouai et Ker-mali et la liste est longue. Dans ce contexte, Lakhdar Belloumi a loué les qualités, la moralité et l'intégrité de feu Saïd Amara et son abnégation au service de la jeunesse et du sport. « Je lui dois beaucoup dans ma carrière sportive et je lui resterai toujours fidèle ». Quant au légendaire président du Mouloudia Oran, Kacem Belimam, il a également reçu un hommage

spécial à la hauteur de celui qui fut également un illustre défenseur civil en présence de son fils Sofiane qui a remercié la Radieuse pour ce geste et les témoignages de ceux qui ont connu son père à l'image de Belloumi, Hankouche, Bel Abbès et Benchiha. Reconnaissance et honneur sont également allés à la star de l'ASMO d'Oran des années 70 et 80, l'élégant Hammida Tasfaout pur produit de la Djamaia. Il l'a servi en toute intégrité et a contribué à ce qu'elle atteigne la finale de la Coupe de la République à deux reprises dans les années 1981 et 1983. Le public sportif se souvient encore de ses buts et sa bonne technique notamment face au MCA et ses stars: Bencheikh, Bellemo, Bouiche et Zen-nir. A cette occasion nationale et historique, un tournoi sportif a également été organisé avec la participation des équipes de Bechar, Mascara, Sidi Bel Abbès, Mostaganem et Oran. En fin, les organisateurs de la finale aient été honorés de coupes, de médailles et de prix de valeur dans une grande ambiance grâce à la Radieuse qui a été grandement remerciée.

Gaz naturel

Sonatrach entame ses premières livraisons vers la République Tchèque



Le groupe Sonatrach a entamé la livraison des premières quantités de gaz naturel vers la Tchéquie à travers le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie, a-t-il annoncé dimanche dans un communiqué. "Sonatrach a entamé, en date du 1er octobre 2024, la livraison des premières quantités de gaz naturel à la compagnie tchèque CEZ dans le cadre d'un contrat d'achat et de vente de gaz naturel conclu dernièrement par les deux compagnies", a précisé la même source. Ce gaz, destiné à la fourniture de la République Tchèque, est transporté à travers le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie,

lie, a fait savoir le communiqué. Cette livraison intervient après "la conclusion des négociations fructueuses ayant duré deux années" entre les deux parties et constitue "le premier jalon de coopération entre les deux compagnies en vue de consolider leur relation à plus long terme", a souligné également la compagnie nationale. Ce premier contrat permettra à Sonatrach de "conquérir une part du marché gazier tchèque et de renforcer également son rôle de fournisseur fiable de long terme en gaz naturel du marché européen", a-t-on encore indiqué de même source.

CSJ - Commission de la jeunesse de l'UA

La coopération au centre d'une discussion entre les deux parties



Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Mustapha Hidaoui a reçu, vendredi soir à Oran, l'émissaire spéciale du président de la Commission de l'Union africaine pour la jeunesse, Chido Mbamba, avec laquelle il a discuté des modalités de coopération et d'échanges entre les deux instances. M. Hidaoui a souligné, dans une déclaration à la presse à l'issue de cette réunion, qui s'est déroulée en marge des travaux de la quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine (1-4 novembre) qu'abrite le Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, que les discussions "ont porté sur les modalités de coopération et d'échanges entre le CSJ et

la Commission de l'Union africaine, dans le but de renforcer la position de l'Algérie dans le système de la jeunesse africaine à travers les différents programmes sur lesquels travaille l'instance continentale". Il a, en outre, ajouté que cette rencontre a été "une occasion pour l'Envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine de prendre connaissance des différentes actions de l'Etat algérien en faveur de la jeunesse et d'avoir une idée sur l'expérience du CSJ dans ce registre". Le même responsable a informé, au passage, que "cette rencontre sera suivie de nombreuses actions envisagées à l'avenir qui résulteront de prochaines entrevues entre les deux parties".

Grande opération de distribution de logements à travers le pays

Belaribi donne le feu vert

Par B.Habib

C'est la délivrance et la joie chez les Algériens, demandeurs de logement, en ce 1er Novembre, jour spécial en Algérie à travers tout le pays. Ces derniers seront au rendez-vous dès ce dimanche avec les distributions. Aussi prévisible soit elle, l'annonce du ministre de l'Habitat a de quoi susciter le soulagement chez des milliers d'Algériens, privés jusque-là d'un toit. Les logements abordables arrivent donc aux bénéficiaires qui en ont droit. Le gouvernement a tenu ses engagements et les délais de livraison sont respectés à la lettre. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a en effet donné le feu vert, hier, au lancement d'une vaste opération de distribution de logements. Selon les chiffres officiels, ce sont ainsi 102.163 unités qui seront attribuées à travers tout le territoire national, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Ce quota paraît appréciable et tient compte notamment des quantités de fonciers en hectares qui sont, au fur et à mesure, disponibles. En plus, tout logement achevé ne doit pas rester inhabitable. Mieux, il est de plus en plus aisément de faire une demande de logement et seuls les critères transcheront. C'est la nouvelle devise du ministère de l'Habitat. Lors d'une cérémonie, organisée au théâtre régional «Tayeb-Cherif Mohamed» dans la wilaya de Ain Defla, le ministre a précisé que le nombre de dossiers de demande de logement social «AADL», retenus provisoirement s'élève à 1.024.342. Il précise que tous les terrains nécessaires pour la réalisation de ces logements, soit 7.000 hectares, sont déjà disponibles. A la faveur de la politique de lo-



gement actuelle, il ressort pratiquement que tous les demandeurs seront satisfaits jusqu'à ce qu'il n'en reste aucun qui n'en ait pas bénéficié. D'ailleurs, Belaribi a rappelé que depuis 2020, plus de 1.700.000 logements ont été attribués soit un record historique dans le pays. Quant aux prévisions, elles sont optimistes: plus de 400.000 logements supplémentaires devraient être distribués d'ici la fin de l'année, ce qui confirme la volonté du gouvernement de répondre aux besoins croissants de la population algérienne dans le domaine du logement. Pour les années à venir, le ministère de l'Habitat s'est fixé un objectif ambitieux: réaliser deux millions de logements d'ici 2029, conformément aux directives du Président. De son côté, le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a annoncé le lancement de la distribution de près de 14.000 logements de différentes formules à travers la capitale. Pour sa part, le wali d'Oran

a présidé la cérémonie officielle de distribution de 2.879 décisions d'attribution de logements, tous types confondus. Il s'agit de 1.639 logements sociaux, 1.000 logements AADL, 40 logements de type LPA et 200 aides pour le logement rural. Cette opération coïncide avec les célébrations du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre. En effet, la wilaya d'Alger a organisé une cérémonie spéciale pour la remise des clés des nouveaux logements, soulignant ainsi l'importance de cet événement historique. Le wali a précisé que la distribution à Alger concerne environ 14.000 logements de tous types dont 13.154 logements AADL, 427 logements LSP/LPA et 300 logements sociaux. Ces opérations d'envergure témoignent de la volonté des pouvoirs publics de répondre aux besoins en matière de logement et d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Journée parlementaire sur la loi de Finances 2025

Le FLN ouvre le bal des débats

Par Nadira FOUDAD

Pourquoi, selon un expert, l'Observatoire de contrôle, tel qu'instruit dans la loi de Finances 2010, n'a jamais vu le jour pour un suivi rigoureux des dispositions des différentes Lois de finance ? Le groupe parlementaire du FLN a jugé opportun d'ouvrir le débat sur les dispositions de la loi de Finances 2025 avant qu'elle ne soit soumise pour examen puis adoption par les parlementaires, au niveau de l'APN. Le doyen des partis à majorité parlementaire, au niveau de la Chambre basse, a ouvert le débat, hier, sur les dispositions de la loi de Finances 2025 qui sera soumise incessamment pour examen et adoption. Lors de cette journée parlementaire, selon les interventions des uns et des autres, 18 articles dans la future loi de Finances sont des écrits en surplus, en ce qui concerne la fiscalité et les impôts. Il s'agit notamment, selon des avis mitigés, de la fiscalité pétrolière car on ne peut calculer une loi sur la base d'un prix du baril de pétrole. Le professeur en faculté économique, Abdelhamid Kadi, qui a

tenu à passer au peigne fin les dispositions de ladite loi, a eu à décortiquer certains contenus jugés caduques, eu égard au contexte international. L'orateur a énuméré des dysfonctionnements dans plusieurs secteurs, contenus dans la loi de Finances, à l'image du secteur de l'éducation, celui de l'industrie, des télécommunications, des finances surtout concernant la problématique de création de richesses. Après cette journée marathonienne, émaillée d'allocutions et de communications sur l'investissement et sur le rôle des investisseurs dans le nouveau contexte pour hisser l'économie au banc des pays émergents, le professeur a reconnu l'existence de formulation des articles et leur traduction, ce qui crée des incompréhensions pour les députés et pour les responsables et pour notamment les experts par se focaliser sur le Trésor public et sur les carences engendrées pour la gestion financière de certains secteurs. A son tour, un député au niveau de l'APN a abondé dans le même sens que son prédécesseur, en détaillant certains dysfonctionnements relevés dans les lois de Finance sur-

tout en ce qui concerne la thématique relative au déficit budgétaire. Le président du groupe parlementaire du FLN, Nacer Bettiche, qui a eu cette louable initiative d'organiser cette journée parlementaire a, d'emblée, lors de l'ouverture de cet événement, indiqué que cette journée rentre dans le cadre d'une série de rencontres et de discussions que compte organiser le parti dans la perspective d'engager des débats pour trouver un terrain d'entente et surtout pour baliser le terrain à une meilleure compréhension avec le ministère des Finances sur la problématique du filet social, de la préservation de la dimension sociale et humaine. Le président a alerté sur la non révision des prix et des matières premières pour atténuer les souffrances des citoyens les plus démunis dans les dispositions de ladite loi de Finances 2025, ce qui, d'ailleurs, risque de créer des prises de bec et engendrer des débats houleux, lors des travaux en plénière sur les dispositions de la loi qui seront consacrées aux débats puis à l'adoption de la loi de Finances 2025, au niveau de la Chambre basse.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Loi 08-15 pour la mise en conformité des constructions

Pour ceux de nos concitoyens qui n'ont pas une idée bien précise sur ce que c'est la 08/15, datant de 2008. Et bien, cette loi avait pour but de fixer les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement. C'était dans l'intention de mettre un terme au chaos urbain qui règne partout, dans les domaines de la construction et de l'urbanisme. Il n'y a pas, en effet, une région du pays qui échappe à cette anarchie. Cette loi tente d'apporter une amélioration effective à la qualité urbanistique, architecturale et technique du cadre bâti. Et, par extension au paysage urbain de nos villes et nos villages, pour ceux qui sont au courant de ce qui se passe, cette loi serait restée figée au stade théorique et ce, suite à une série de difficultés d'application et des entraves rencontrées, empêchant ainsi sa mise en œuvre sur le tas. Depuis sa publication officielle en 2008, c'est-à-dire, il y aurait 16 ans de cela, aucun signe extérieur sur la qualité des constructions que nous rencontrons quotidiennement, ne laisse penser que cette loi avait vraiment existé et mise en application ou bien ses instructions ont été peu ou prou suivies. Le domaine de l'urbanisme et de la construction n'a pas été, quant à lui, épargné par les gens du blanchiment de l'argent sale. Tout le monde est d'accord que l'investissement dans la brique est le meilleur investissement à faire de nos jours. Cela rapporte gros et plus vite. A l'instar des autres secteurs de développement, le secteur de la construction et de l'urbanisme s'était fait des enjeux et des arcanes dont seule, une catégorie d'initiés en sait les secrets des tenants et des aboutissants. Comme nous l'avons radoté à satiété dans des chroniques précédentes, l'impuissance de l'Etat reste le facteur numéro un qui aurait participé à cette situation pléthorique. C'est-à-dire, il y aurait impuissance et connivence d'une grande partie de l'administration nationale. Les gens sont plutôt inquiets voire préoccupés pour gagner de l'argent n'importe comment ! Et, pas du tout intéressés par l'aspect urbain civilisé de leurs villes et de leurs villages. Ce n'est pas normal qu'après 16 ans passés depuis la publication que l'on aille, brusquement, se mettre à s'inquiéter pour la mise en conformité des constructions. Ce pays aura besoin de beaucoup de sérieux pour que la gestion de cet Etat donne les résultats escomptés. Le sérieux fait grand défaut chez nous. Chose constatale partout et qui n'a nullement besoin d'être prouvée...

Programme de Logement «AADL 3»

Les assiettes foncières pour la première tranche identifiées

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, dimanche à Ain Defla, que les assiettes foncières dédiées à la première tranche du nouveau programme de logement de la formule location-vente "AADL 3", d'une superficie de 7.000 hectares, sont prêtées. "Afin d'assurer un démarrage réussi du programme +AADL 3+, et en s'appuyant sur l'expérience acquise des programmes +AADL 1+ et +AADL 2+, le secteur du logement a pris une série de mesures, notamment la mise à disposition des assiettes foncières qui abriteront le programme +AADL 3+", a indiqué le ministre lors du lancement de l'opération de distribution de logements, toutes formules confondues, à travers le pays, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération. Belaribi a souligné que la superficie dédiée à la construction des logements de ce programme, dans sa première tranche, est estimée à 7.000 hectares, ce qui constitue, selon lui, "une première", grâce à la bonne coordination entre ses services et les autorités locales.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Soudan, cette guerre oubliée!

Le Soudan est plongé dans une guerre dévastatrice. Le Monde ferme ses yeux sur ce qui se passe dans un des berceaux de l'Humanité. L'Occident ne se focalise que sur le conflit au Moyen Orient et en Ukraine et fait semblant de ne pas écouter les voix des victimes du Soudan. Le Monde arabe en fait de même. Amy Pope, Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a annoncé que plus de 14 millions de personnes ont dû fuir leur foyer au Soudan depuis la mi-avril 2023, en raison du conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide. Parmi elles, 11 millions sont déplacées à l'intérieur du pays et 3,1 millions ont traversé les frontières. Ce total inclut environ 200.000 nouvelles personnes déplacées depuis septembre et tient compte de certains déplacements antérieurs au début du conflit. Le conflit a causé des dizaines de milliers de morts et de déplacés et risque de déstabiliser la région, car divers acteurs régionaux y voient une opportunité de défendre leurs intérêts. La guerre, qui s'étend dans plusieurs régions du pays, a transformé le Soudan en un champ de ruines, provoquant, selon l'ONU, «la crise humanitaire la plus grave au monde». Dans son dernier rapport, l'ONU fait état de la situation humanitaire «cauchemardesque» dans laquelle se trouve la population soudanaise, frappée par des «atrocités indescriptibles» : meurtres, exécutions de masse et viols généralisés. Environ 750.000 personnes, principalement dans le nord du Darfour, font face à une insécurité alimentaire extrême. Le 1er novembre, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies a lancé un appel urgent à un don de 11 millions de dollars pour soutenir les activités d'aide humanitaire au Soudan du Sud l'année prochaine, dans un contexte de famine croissante. Shaun Hughes, directeur par intérim du PAM au Soudan du Sud, a souligné que les donateurs doivent faire rapidement des dons pour préparer la nourriture afin d'éviter une augmentation des coûts des secours dans un avenir proche. Il a averti que la conversion des dons en nourriture prendra des mois, tandis que le réseau routier limité du Soudan du Sud sera confronté à des difficultés à l'approche de la saison des pluies, en particulier dans les régions centrales de l'est et du sud. Le PAM signale qu'au Soudan du Sud, 56 % de la population subissent une grave insécurité alimentaire qui pourrait s'aggraver avec la saison de famine en mai. La crise résulte des prix alimentaires élevés, de l'instabilité, des conflits, de l'afflux de migrants soudanais et des inondations. Sans fonds urgents, le PAM devra recourir à des mesures coûteuses, comme des parachutages pour les communautés isolées. Des dons rapides permettraient d'acheminer la nourriture avant la saison des pluies.

**Air Algérie
Réception en juin 2025
du premier des 15 avions
commandés**

Le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a annoncé, ce samedi, que le premier avion, des quinze entrants dans le cadre de son programme d'acquisition, sera réceptionné en juin 2025. « Air Algérie a fait l'acquisition de quinze (15) avions, le premier sera réceptionné au mois de juin 2025. Le reste de la commande arrivera graduellement avec une moyenne de deux à trois avions par an », a indiqué M. Benhamouda en marge d'une conférence sur la sécurité dans l'aviation civile, organisée par Air Algérie sous le thème «Safety Mindset». « Le programme d'acquisition a été étudié par les équipes d'Air Algérie. Ces avions entreront en service progressivement, afin d'avoir un contrôle total et éviter les impondérables », a ajouté le même responsable.

Transport aérien**Trois demandes d'opérateurs privés à l'examen**

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a annoncé, samedi à Alger, que trois opérateurs privés avaient déposé leurs dossiers auprès du ministère pour obtenir l'autorisation d'exercer dans le domaine du transport aérien. Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence sur la sécurité dans l'aviation civile, organisée par la compagnie Air Algérie, le ministre a précisé que les services du ministère étaient examinés actuellement trois dossiers d'opérateurs privés souhaitant investir dans le secteur du transport aérien. Il s'agit d'entreprises algériennes ayant déjà investi dans d'autres secteurs, a indiqué M. Zahana, précisant que ces dossiers doivent remplir les conditions nécessaires et obtenir un financement suffisant.

Le ministre a assuré que ses services «œuvrent sans relâche pour accompagner ces opérateurs à compléter leurs dossiers et concrétiser leurs projets». Dans ce sens, M. Zahana a révélé «l'ouverture du secteur à une entreprise privée pour exercer dans le domaine du transport mariti-

me de voyageurs aux côtés de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV)». Quant au thème de la conférence, le ministre a appelé tous les acteurs de la sécurité dans le transport aérien à investir dans tous les moyens disponibles, allant des infrastructures au développement de la flotte, en passant par la formation et la qualification des ressources humaines, afin de renforcer la sécurité. Il a également mis en avant «l'importance du travail collectif et de l'intensification des efforts et de la mobilisation de tous les acteurs pour faire de l'Algérie, un pays pionnier en matière de sécurité de l'aviation civile et un modèle à suivre aux niveaux régional et international». Lors de la rencontre, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile, Hassan Boufelfel, a indiqué que «le concept de sécurité constitue, au-delà des règlements et procédures, une conviction ferme dans le secteur national du transport, notamment au sein de l'Agence chargée de la supervision et de l'audit». L'intervenant a appelé, dans ce sens, à davantage de

contrôle proactif et de formation continue des staffs pour parer à tout danger, le facteur humain étant à l'origine de 70% des accidents. En marge de la conférence, le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, a annoncé que la compagnie procédera à partir de juin 2025 à la réception de nouveaux avions au titre de son programme d'acquisition de 15 avions, avec une moyenne de deux avions par an jusqu'à ce que le nombre total soit atteint. Au sujet de l'ouverture de nouvelles lignes aériennes, M. Benhamouda a assuré qu'avec le renforcement de la flotte et l'ouverture de nouveaux aéroports, la compagnie contribuera systématiquement à l'élargissement de ses activités, à travers l'augmentation de son programme de vols et le lancement de nouvelles lignes internationales et domestiques. Organisée sous le thème «Safety Mindset», la conférence sur la sécurité de l'aviation civile vise à sensibiliser et à promouvoir l'engagement envers les normes de sécurité les plus élevées et à ouvrir les canaux de dialogue entre spécialistes dans ce domaine.

Mineraï de zinc et de plomb de Bejaia**Signature du contrat de réalisation entre "WMZ" et "Sinosteel"**

Un contrat pour la réalisation de la mine de zinc et de plomb à Thala Hamza-Oued Amizour (wilaya de Bejaïa), ainsi que pour la construction d'une usine de traitement de ces deux matériaux, a été signé, samedi, entre la joint-venture algéro-australienne «Western Mediterranean Zinc» (WMZ) et la société chinoise «Sinosteel», tout en adoptant une cadence de réalisation «rapide» pour ce projet stratégique qui jouit d'un suivi constant des hautes autorités du pays, en tête desquelles le Président de la République. La joint-venture algéro-australienne comprend l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF), l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM), ainsi que la société australienne «Terramin», chargés de la gestion du projet, tandis que «Sinosteel» a été chargée, selon le contrat signé au siège du groupe «Sonarem», de la réalisation de la mine, de l'usine de traitement, ainsi que des infrastructures de ce projet stratégique. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a félicité les responsables du groupe «Sonarem», «Terramin» et «Sinosteel» pour la signature de ce contrat, réaffirmant «l'importance économique de ce projet et la nécessité de respecter les délais de réalisation et d'accélérer son entrée en service, prévue pour juillet 2026», selon un communiqué du ministère. De leur côté, les PDG de «Terramine», Feng Cheng, de «Sinosteel», Hua Guangming ont mis en avant «leur détermination à réaliser le projet selon les normes internationales, en faisant de ce projet un modèle de référence dans le domaine, conformé-



ment à l'étude de faisabilité y afférente, approuvée suivant les règles prévues dans les exigences de protection de l'environnement, de sécurité, et de développement économique et social, notamment à travers la création d'emplois et la formation continue. La mine d'Oued Amizour possède l'une des plus grandes réserves mondiales en la matière, dépassant 54 millions de tonnes, dont 34 millions de tonnes exploitables pendant 20 ans. Le projet vise à extraire 170.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de plomb. Le ministère prévoit que le projet, une fois opérationnel, générera un chiffre d'affaires de 215 millions USD et un bénéfice net de 60 millions USD. L'entrée en exploitation de cette mine créera près de 1.000 emplois directs et 4.000 indirects. Avec un coût estimé à 471 millions USD, ce projet économique majeur sera réalisé sur une superficie de 23,4 hectares en trois phases principales: la première concerne la construction de la mine et de l'usine, la deuxième étant dédiée à l'exploitation de la mine pour une durée de 19 ans, et la troisième phase prévoit la fermeture et la réhabilitation du site sur une période de cinq (5) ans. Le secteur minier bénéficie d'un intérêt particulier et d'un suivi direct du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné d'en faire un secteur prioritaire et d'accélérer la réalisation des grands projets miniers. Lors de la réunion du Conseil des ministres du 7 octobre dernier, le président de la République avait mis l'accent sur la nécessité de réaliser à «la vitesse maximale» les trois projets miniers structurants, à savoir la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour et la mine de phosphate à Bled El Hadba, compte tenu de leur «impact majeur» sur l'économie nationale.

Loi 08-15 à Mostaganem

Une application à cadence minima

Depuis sa promulgation le 20 juillet 2008, les objectifs visés ne sont toujours pas atteints à savoir «la mise en conformité des constructions réalisées ou en cours de réalisation» afin de «promouvoir un cadre bâti esthétique et harmonieusement aménagé». Des particuliers et des entreprises qui ont déposé des dossiers complets auprès des administrations concernées, se plaignent toujours de la non régularisation de la situation de leurs constructions même après le passage de la commission de daïra chargée de se prononcer sur leur mise en conformité. Et cela dure depuis des années. Par la suite, les problèmes

administratifs qui s'en suivent demeurent sans solution, les litiges sur le foncier s'accumulent dans les tribunaux, et même l'activité économique s'en trouve bloquée lorsqu'il s'agit par exemple de transactions sur les biens immobiliers, ou sur leur mise en location pour lancer une activité commerciale ou industrielle. Le manque à gagner pour la collectivité est incalculable, mais cela ne semble pas déranger certains (ir) responsables un peu trop insensibles à ces considérations, et qui préfèrent se complaire dans leur confort bureaucratique. Il y a, pourtant, un exemple de prise en mains des choses de la part du wali d'Oran qui a donné un

coup de pied dans la fourmilière, et fixé un délai à tous les services concernés pour liquider toutes les instances d'ici la fin de l'année en cours. Le constat de grandes négligences et de laisser-aller a provoqué sa ferme réaction et l'on assiste aujourd'hui à un branle-bas de combat pour assainir au plus vite toutes les situations pendantes en matière de mise en conformité du bâti dans les conditions édictées par la loi susmentionnée. Aussi, il est grand temps d'en faire de même à Mostaganem parce que l'état des lieux est aussi déplorable qu'il ne l'était à Oran avant que les autorités ne décident de prendre les choses en main.

B. N.

Dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel

Le groupe Sonelgaz lance une campagne nationale de sensibilisation

Une campagne nationale de sensibilisation aux dangers d'une mauvaise utilisation du gaz naturel a été lancée, samedi, à partir de la commune de Bouati Mahmoud (Guelma), par le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjai. Président, à l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya de Guelma, le lancement d'une première caravane de sensibilisation coïncidant avec l'arrivée de la saison hivernale, à la mechta de Mekassa (commune de Bouati Mahmoud) située aux abords de la route nationale N° 80 (Guelma-Skikda), M. Adjai a indiqué que cette campagne englobera l'ensemble des wilayas du pays. Au cours de cette campagne qui met à contribution plusieurs secteurs, notamment les collectivités locales, la direction du Commerce et celle de la Protection civile,



ainsi que les services de sécurité, le groupe Sonelgaz s'attachera à "exhorter les citoyens à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout risque lors de l'utilisation d'appareils fonctionnant au gaz naturel", et à les informer des "bonnes pratiques pour une utilisation sûre de cette énergie", tout en les familiarisant avec les différents risques encourus, comme les émanations de monoxyde de carbone, souvent à l'origine de nombreuses intoxications. La campagne nationale de sensibilisation se déroule en même temps que l'installation, dans les foyers de tous les abonnés en Algérie, de détecteurs de monoxyde de carbone, opération qui devrait être achevée "au cours des six premiers mois de 2025", d'autant qu'elle a atteint 80 pour cent dans 23 wilayas, en particulier celles situées sur les Hauts plateaux où elle devrait être terminée

"avant le 31 décembre prochain", a affirmé le même responsable. Le président-directeur général de Sonelgaz a également supervisé la mise en service d'un réseau de distribution du gaz naturel au profit de 568 foyers répartis sur 3 villages de la commune de Bouati Mahmoud, à savoir Mekassa, Oum Lahache et El Bagrat. Il a souligné, dans ce contexte, que le coût moyen d'acheminement du gaz naturel, qui est de l'ordre de 400.000 dinars par foyer, "réfète les importants efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire parvenir cette énergie propre à toutes les régions du pays". La visite de M. Adjai à Guelma a également donné lieu à la pose de la première pierre d'un transformateur 60/220 kV dans la commune de Houari-Boumediene, et à l'inspection de deux transformateurs dans la commune de Beni Mezline.

Accidents de la circulation
44 morts et 222 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 44 morts et 222 blessés dans 151 accidents corporels de la route survenus au cours de cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, samedi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents", soulignant que 125 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 19 en raison du non-ralentissement dans les virages, 14 à cause du non respect du sens de la circulation, 12 en raison du non respect de la distance de sécurité, 11 dus à l'excès de vitesses lors des intempéries, tandis que 10 accidents ont été causés par des piétons. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira (12 accidents), suivie des wilayas d'Alger, Djelfa, Boumerdes et d'Oran (8 chacune), précise la même source.

Réseau de l'hémophilie dans la Méditerranée orientale

Saihi préside l'ouverture des travaux du 6ème Forum

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture des travaux du 6e Forum du Réseau de l'hémophilie dans la Méditerranée orientale (HEMNET), organisé par l'Association nationale des hémophiles. A cette occasion, M. Saihi a mis en avant "l'importance accordée par l'Etat algérien aux hémophiles et les efforts consentis pour leur assurer une meilleure prise en charge". Ajoutant que son secteur "soutient les recherches académiques dans le domaine de la lutte contre cette mala-

die", et compte "adopter les nouveaux médicaments efficaces", notamment, a-t-il dit, avec la disponibilité de "48 structures et établissements pour le traitement des hémophiles", outre, l'ouverture "de nouveaux établissements hospitaliers dans plusieurs wilayas à l'avenir". Pour sa part, le représentant de l'Association nationale des hémophiles, Salim Nakal, a souligné l'importance du Forum qui "permet d'échanger les expériences et les expertises entre les spécialistes en Hématologie et les spécialités

connexes de différents pays participants". De son côté, la vice-présidente de la Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH), Emna Gouider, a salué la prise en charge des hémophiles par le ministère de la Santé, estimant que "c'est une chose exceptionnelle", qui s'ajoute aux réalisations du système de santé en Algérie. A noter, l'hémophilie est une maladie héréditaire rare, se traduisant par une impossibilité pour le sang de coaguler, à cause d'un déficit des protéines nécessaires à sa coagulation.

Déclenchement de la Révolution du 1er Novembre

Les unités et structures de l'ANP commémorent le 70ème anniversaire

Les différentes unités et structures de l'Armée nationale populaire (ANP) ont hissé l'emblème national, observé une minute de silence à la mémoire des Chouhada et procédé à la lecture de la Proclamation du 1er Novembre et de l'ordre du jour du Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, en commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, l'emblème national a été hissé et une minute de silence a été observée à la mémoire de nos Chouhada, à travers toutes les structures et unités de l'Armée nationale populaire, avant la lecture de la Proclamation du 1er Novembre et de l'ordre du jour de Monsieur le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a souligné que "l'Algérie, qui a vaincu hier ses ennemis grâce à ses enfants dévoués, saura toujours comment avancer sur la voie de la victoire, grâce à ses enfants fidèles au serment des Chouhada et à la patrie et soucieux de l'avancement stratégique de l'Etat", selon la même source. Les festivités ont été marquées également par le "retentissement de soixante-dix (70) coups de canon tirés par un détachement du commandement de la Garde républicaine, au niveau du quai nord de la Base navale d'Alger", a conclu le communiqué.

Ain Oulmène (Sétif)

Saisie de plus de 5000 comprimés psychotropes et 32 gr de cocaïne

La brigade mobile de la police judiciaire à Ain Oulmène (sud de Sétif) a saisi 5.551 comprimés psychotropes et plus de 32,7 grammes de drogue dure (cocaïne) et arrêté sept personnes impliquées dans ce trafic, a indiqué samedi un communiqué de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités d'un réseau dangereux de trafic de drogues et psychotropes opérant dans la région, a ajouté le communiqué précisant qu'après des investigations intensives, les sept membres du réseau âgés entre 22 et 37 ans ont été identifiés et arrêtés. Suite à un mandat de perquisition, 5.551 comprimés hallucinogènes, 32,7 grammes de cocaïne, 82,2 grammes de kif traité et 15 comprimés ecstasy ont été saisis en plus d'une somme d'argent estimée à 2 millions DA issue de cette activité criminelle et des armes blanches de catégorie 6, selon le communiqué. Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet près le Tribunal d'Ain Oulmène pour « possession et stockage de drogues, drogues dures et psychotropes d'une manière illégale pour commercialisation dans le cadre d'une bande criminelle organisée», a-t-on conclu.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
NIF : 09831019295905
ERRATUM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 89 / D.E.P / 2024**

La Direction des équipements publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des entreprises désireuse de participer à l'appel d'offres Nationales Ouvert avec exigence de capacités minimales paru en date du 28/10/2024 sur les quotidiens « ECHEBEB » et « LE CARREFOUR D'ALGERIE » portant sur la **Réalisation De (07) Sept Centres De Proximité Pour Le Stockage: Intermédiaire Des Céréales Au Niveau De La Wilaya D'Oran Reparti En (05) Lots**

Qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'appel d'offres

Il faut lire dans le premier paragraphe de l'avis d'appel :

« La Direction des équipements publics de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres »
Au lieu de :
« La Direction des équipements publics de la wilaya de Mascara lance un avis d'appel d'offres »

Conditions d'éligibilité

I) **Pour les Lots N°01, 02 et 03 :**

1^{er} Cas ENTREPRISES SEULES

Les offres présentées doivent reprendre aux critères suivants :

1- Capacités professionnelles :

Entreprises qualifiées à la catégorie **quatre (IV)** ou plus, dont l'activité principale **bâtiment en cours de validité**.

2- Capacités financières :

Entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé durant les **trois (03)** dernières années exercices (2021-2022-2023) d'un montant supérieur ou égale à **100 000 000,00 DA**; justifiés par la présentation des bilans visés par les services des impôts.

3- Capacités techniques :

• Référence professionnelle :

- Entreprises ayant réalisé au moins un projet de **catégorie « B »** ou plus (projet réalisé en TCE), durant les **Dix (10)** dernières années, à justifier par des attestations de bonne exécution comportant, le montant, le délai et la date de la réception provisoire, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment PV de réception provisoire ou définitive).

• Moyens humains : Entreprises ayant dans son effectif :

- Un chef de projet possédant le profil d'**architecte** ou **master** en architecture ou **ingénieur en génie civil** ou **master** en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à **3 ans**.
- Moyens matériels : L'entreprise doit justifier des moyens matériels suivants :
 - 01 Grues Fixe ou mobile.
 - 01 Pelle mécanique.
 - 02 Camions de 10 Tonnes ou plus.

N.B : La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire (avec copie de cartes grises + Assurances en cours de validité ou de leasing, pour le matériel roulant et facture d'achat pour le matériel non roulant, et procès-verbal de l'huisser de justice daté d'au moins d'une (01) année à la date d'ouverture des plis pour tout le matériel objet de la soumission.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

2^{eme} Cas GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément à l' article n° 55 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 , fixant les règles générales des marchés publics et aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doivent intervenir sous la forme de groupement solidaire .Dans ce cas, le (ou les) marché (s) doit (vent) contenir une clause par laquelle les partenaires cocontractants, agissant en groupement, s'engagent solidiairement pour la réalisation du projet.

Les offres présentées par un groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

• Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un **groupement momentané Solidaire**.

- Pour les capacités professionnelles : **Tout les membres du groupement doivent être titulaire d'une qualification et classification professionnel catégorie Quatre (04) ou plus** (activité principale Bâtiment) pour les lots 01, 02 et 03 en cours de validité le jour d'ouverture et au moins un des membres du groupement doit être possédant une attestation de bonne exécution pour **un projet en TCE Catégorie « B »** ou plus Conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié .

II) **Pour les Lots N°04 et 05 :**

1^{er} Cas ENTREPRISES SEULES

Les offres présentées doivent reprendre aux critères suivants :

1- Capacités professionnelles :

Entreprises qualifiées à la catégorie **Cinq (V)** ou plus, dont l'activité principale **bâtiment en cours de validité**.

2- Capacités financières :

Entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé durant les **trois (03)** dernières années exercices (2021-2022-2023) d'un montant supérieur ou égale à **200 000 000,00 DA**; justifiés par la présentation des bilans visés par les services des impôts.

3- Capacités techniques :

• Référence professionnelle :

- Entreprises ayant réalisé au moins un projet de **catégorie « C »** ou plus ou **(02) projets de catégorie « B »** (Projet réalisé en TCE), durant les **Dix (10)** dernières années, à justifier par des attestations de bonne exécution comportant la catégorie du projet, le montant, le délai et la date de la réception provisoire, délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment PV de réception provisoire ou définitive).

• Moyens humains : Entreprises ayant dans son effectif :

- Un chef de projet possédant le profil d'**architecte** ou **master** en architecture ou **ingénieur en génie civil** ou **master** en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à **3 ans**.

N.B : Justifiée par les diplômes, CV, et les certificats de travail ou contrat ANEM et Affiliation CNAS et/ou fiche carrière CNAS.

- Moyens matériels : L'entreprise doit justifier des moyens matériels suivants :
 - 01 Grues Fixe ou mobile.
 - 01 Pelle mécanique.
 - 02 Camions de 10 Tonnes ou plus.

N.B : La Liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet dûment visée par le soumissionnaire (avec copie de cartes grises + Assurances en cours de validité ou de leasing, pour le matériel roulant et facture d'achat pour le matériel non roulant, et procès-verbal de l'huisser de justice daté d'au moins d'une (01) année à la date d'ouverture des plis pour tout le matériel objet de la soumission).

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

2^{eme} Cas GROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément à l' article n° 55 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 , fixant les règles générales des marchés publics et aux articles 37, 57 et 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les soumissionnaires, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, doivent intervenir sous la forme de groupement solidaire .Dans ce cas, le (ou les) marché (s) doit (vent) contenir une clause par laquelle les partenaires cocontractants, agissant en groupement, s'engagent solidiairement pour la réalisation du projet.

Les offres présentées par un groupement de deux (02) ou plusieurs entreprises doivent répondre aux conditions suivantes :

• Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un **groupement momentané Solidaire**.

- Pour les capacités professionnelles : **Tout les membres du groupement doivent être titulaire d'une qualification et classification professionnel catégorie cinq (05) ou plus** (activité principale Bâtiment) pour les lots 04 et 05 en cours de validité le jour d'ouverture et au moins un des membres du groupement doit être possédant une attestation de bonne exécution pour **un projet en TCE Catégorie « C »** ou deux projet de la catégorie « B » ou plus Conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié .

Le reste demeure sans changement.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013657 04.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE D'ORAN
DIRECTION GENERALE
DÉPARTEMENT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE
N°...../D.M.O /OPGI /2024



وزارة السكن والعمارة والتنمية
بureau de la promotion et du développement immobilier d'Oran
ال مديرية العامة
دالة الحكم في المنشآت
الرقم:/D.M.O /OPGI /2024

Numéro d'Identification Fiscal NIF : 099 931 010 421 329

Avis pour le dépôt des offres techniques, de prestations et financières relatives au concours national d'architecture restreint N°08/2024 du 01/10/2024

Suite au concours national d'architecture restreint (MAÎTRISE D'ŒUVRE) N°08/2024 du 01/10/2024, portant étude et suivi partie TCE et VRD de la réalisation du projet de 100 LPL à Sidi Benyebka Commune Sidi Benyebka Daira Arzew Wilaya d'Oran (programme 3000 Logements Année 2024), l'OPGI d'Oran informe les Architectes cités ci-dessous que l'évaluation de leurs dossiers de candidatures abouti à leurs qualification à ce concours et de ce fait ils sont invités à déposer leurs offres techniques, de prestations et financières conformément au cahier des charges.

La date et l'heure de dépôt des offres techniques, de prestations et financières sont fixées à 15 jours, à 12h00 à compter de la 1^{ère} parution de cet avis dans la presse.

N°	NOM BET	ADRESSE
1	ABEDELHAMID MOUNIR	24 HAI IBN ROCH RUE FARTAS MOHAMED - ORAN
2	AMEUR LARBI	1063 LOGTS AADL BLOC 05 USTO ORAN
3	BENKHEDA ABDELKADER	12 BLOC ADM 184 LOGTS EPLF DIDI BELABBES
4	BOUNOUA AHMED	18 RUE EL MACTAA SIDI BELABBES
5	BOUNOUA FARID	N°335 LOTISSEMENT 54 SIDI BELABBES
6	BOURAS RIAD	RESIDENCE FIRDAOUS BT A6 N°18 HAI EL YASMINE ORAN
7	HAMAMA BOUALEM	08 TARIK OUED RHIOU RELIZANE
8	HAMIDI AHLEM	CITE 60 LOGTS LSP AIN DEFLA
9	MAATALLAH KHALID	CITE BENBOUALID BLOC 09 N°91 ARZEW ORAN
10	MAMOUNI SOFIANE	CITE 72 LOGTS N°50 MOSTAGANEM
11	MEDKOUR BOUALEM AMINE	RESIDENCE MOFDI ZAKARIA SUF 04 BELGAID BIE EL DJIR ORAN
12	OUAHSSINE FOUAD	N°20 COPPERATIVE HOSN EL DJIWAR ORAN
13	RAHOU HICHAM	ZONE D3 N°947 CHETTIA CHLEF
14	TALEB BOUZIANE BOUMEDIENE	01 BLOC G CITE MOULAY SIDI SAID AIN TEMOUCHENT

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est reportée au jour ouvrable suivant.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431013654 04.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Direction des équipements Publics

De la wilaya de Saida.

NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'Avis d'Appel d'Offres ouvert avec exigences des capacités minimales **N° 45 /2024** paru dans les quotidiens nationaux « **النيل** » En date du 17/09/2024 et de **le carrefour d'Algérie** » en date du 17/09/2024 se rapportant à : **Réalisation D'une école primaire n°02 type 02 au niveau de site 2200 LPL +2829 LLV haï Salem POS11 ,commune de Saïda ,wilaya de Saïda , (cite d'habitat intégrées2024)**

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières le projet est attribué provisoirement comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Note tech Obtenue	Montant Après /correction en(TTC)	Délai	NIF de l'entreprise	Critère de choix
Réalisation D'une école primaire n°02 type 02 au niveau de site 2200 LPL +2829 LLV haï Salem POS11 ,commune de Saïda ,wilaya de Saïda , (cite d'habitat intégrées2024)	Kadari bouziane	60/80pts	111.686.396.11 da	6 mois	17820160021414702000	Offre moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics

S'ils ne parviennent pas aux CET

Où partent les déchets collectés?

Par B.Habib

Dernièrement, une instruction a été prise à l'échelle locale et concerne l'obligation faite aux 26 P/APC de la wilaya d'Oran de transmettre, au secteur de l'environnement, les plannings d'enlèvement des déchets ménagers et domestiques pour leur traitement au niveau des Centres d'enfouissement technique (CET), mis en place à travers les trois régions du territoire de la wilaya. Devant les quantités insignifiantes de

déchets parvenus récemment soit en octobre au centre d'enfouissement de Bounif telles que dévoilées par la représentante de l'environnement et malgré l'existence de CET en nombre suffisant, les maires, d'une manière générale, ne déclarent pas toujours les quantités réelles de leurs déchets collectés, ce qui n'est pas sans poser une question, somme toute, indiscrète, pour ne pas dire essentielle de savoir où partent tous ces déchets ramassés s'ils ne sont pas transmis aux CET? Une bien

difficile question qui incite toutefois à lancer une enquête sur l'itinéraire exact pris par les camions de la collecte à travers les communes ainsi que les volumes réels des déchets transportés tels que déclarés par les communes ou délégations communales, en ce qui concerne Oran, chef-lieu de commune. C'est une manière de réinventer et redéfinir la traçabilité des déchets collectés nécessaires au traitement et au recyclage des matières récupérables comme le plastique et le carton notamment.

Président du Conseil supérieur de la jeunesse

Fier du franc succès de la cérémonie d'ouverture

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Mustapha Hidaoui a souligné, vendredi à Oran, que les organisateurs de la 4ème édition du Forum de la jeunesse africaine qui se déroule dans la capitale de l'Ouest du pays sont "fiers du franc succès de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui augure de la réussite du reste des travaux". Hidaoui a indiqué, lors d'une conférence de presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, que "tous les participants au Forum, outre les Commissaires de l'Union africaine et les invités, ont exprimé leur admiration pour la cérémonie d'ouverture et les conditions d'organisation qui ont prévalu, ce qui présage du succès du reste des travaux qui durent quatre jours". Il a ajouté que "plusieurs jeunes participants à cette manifestation juvénile ont exprimé leur admiration pour l'expérience du CSJ en Algérie, en tant qu'expérience pilote offrant un cadre sain et efficace pour représenter les couches juvéniles et valoriser ses capacités au service des pays et des peuples". Le même intervenant a salué



"le soutien reçu par les organisateurs de la part des autorités algériennes, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la mise à la disposition des organisateurs tous les moyens pour assurer l'accueil des hôtes de l'Algérie dans des conditions idoines, contribuant au succès de la manifestation juvénile africaine et sa distinction". Il a, en outre, salué la mobilisation des

membres du Conseil supérieur de la jeunesse et les jeunes volontaires "pour le succès de la 4ème édition de cet événement africain juvénile pour que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions, afin de préserver l'image de l'Algérie auprès de la jeunesse et des peuples africains, et contribuer à la diplomatie de la jeunesse en appui à la diplomatie nationale".

Port d'Oran

Le terminal à conteneur renforcé par un nouveau scanner

Le terminal à conteneurs du port d'Oran a été renforcé par un nouveau scanner, a-t-on appris, jeudi, d'un responsable de ce port. M. Fasla Mahmoud-Djaouad, Conseiller du Président-directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), a indiqué que le terminal à conteneurs de cette enceinte portuaire a été renforcé par un nouveau scanner, précisant que ce nouvel équipement est, actuellement, en phase de dédouanement dans l'attente de son installation prévue dans les prochains jours.

Deuxième du genre au niveau du terminal à conteneur, ce nouveau scanner a été acquis sur fonds propres de l'entreprise, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, le port d'Oran sera consolidé, au début de l'année prochaine, par 7 équipements de chargement, de transfert et d'alignement des conteneurs, autre un autre engin de gros tonnage pour le déchargement des céréales à partir de navires de 400 tonnes/heure, a fait savoir la même source.



L'entreprise portuaire d'Oran sera également renforcée, à partir du mois d'août prochain, par trois équipements destinés au déchargement des conteneurs des navires aux quais, dont l'acquisition est aussi assurée sur la base de l'autofinancement. Le Conseiller du P-DG du

port d'Oran a fait observer dans ce sens que ces équipements modernes sont appelés à améliorer la qualité des services, particulièrement pour ce qui concerne le traitement des conteneurs et à impulser une grande dynamique aux activités de l'entreprise.

Révolution du 1er Novembre 1954

La contribution efficace de l'Oranie soulignée

Les participants à un colloque sur l'histoire intitulé "1er novembre dans la ville d'Oran, préparatifs et événements", organisé jeudi dans la capitale de l'Ouest du pays, ont mis en exergue la contribution efficace des militants de l'Oranie lors de la glorieuse guerre de libération. Dr Mohammed Belhadj du département d'histoire de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a souligné, lors de cette rencontre tenue au siège du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, que la région d'Oran a vu la constitution de réseaux de militants sous la direction du Martyr Larbi Ben M'hidi, chargé par les dirigeants de la Révolution de coordonner entre les Moudjahidines de la Région ouest du pays et de toucher un grand nombre de Moudjahidines, dont le Martyr Cherif Ali Cherif, qui a assumé la responsabilité révolutionnaire de la ville d'Oran, ainsi que les Chahid Ahmed Zabana et Benabdellah Ramdane. Il a ajouté que d'autres Moudjahidines avaient rejoint les rangs du Front et de l'Armée de libération nationale, depuis les premiers jours de la guerre de libération, notamment Boussoûssa Ghalem, Tsouria Belaid, Ghali Djilali, Habib Kahloul Boumediene et Audin Arezki, qui ont collecté de l'argent, des armes et des explosifs au profit de la Révolution, contribuant également aux premières opérations armées "Fida" à Oran. Pour sa part, le Moudjahid Fares Seghir, Secrétaire général du bureau de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidines, a souligné que l'attaque de la poste d'Oran, en 1949, qui a permis d'obtenir d'importantes sommes d'argent utilisées pour l'achat des armes pour l'Armée de libération nationale, fut la première opération révolutionnaire armée en Algérie, en préparation de la guerre du 1er novembre 1954, où la majorité des participants, dont des éléments de la région comme Hamou Boutlelis, Ahmed Zabana, Mohamed Khémisti, Ahmed Benala et Benaoum Benzerga ont pris part aux premières opérations du FLN et de l'ALN.

Le Moudjahid Benaboura Mohamed a indiqué, de son côté, que le Chahid Ahmed Zabana a lancé l'organisation des premières cellules de la lutte armée dans l'Oranie et ses environs et a tenu des réunions de sensibilisation aux citoyens dans son domicile familial à Haï "M'dina Jidida" d'Oran et adhéra avec plusieurs Moudjahidines, qui furent les premiers éléments de la glorieuse guerre de la ville, dont le Chahid Brahimy Abdulkader, tombé au champ d'honneur lors de la bataille de Ghar Djebilet à El-Gaâda, non loin de Zahana (Mascara), le 8 novembre 1954. La Moudjahida Yakhou Saliha, dite Zoubida, a présenté à cette occasion un aperçu sur les conditions de son adhésion à la guerre de libération avec la Moudjahida Leila Tayeb, la Chahida Aicha Saâd El-Hachemi, après avoir quitté les bancs des études, en 1956. Elle a reçu une formation d'infirmière auprès du Dr Youcef Damerdjî, avant de rallier la sixième zone de la wilaya V historique, qui comprend les wilayas de Mascara et Saïda, où elle a participé à plusieurs batailles, dont la bataille de "Djebel Menaour", dans la wilaya de Mascara en 1957.

Hai El Chahid (Bir El Djir)

03 blessés dans un incendie

Au cours de la journée d'avant-hier, vers 11 heures du matin, au niveau du quartier Hai El Chahid, dans la commune de Bir El Djir, un vent de panique a eu pour origine, un dangereux incendie survenu dans une cage d'escalier, située au 3ème étage d'un bâtiment de 5 paliers. Selon une source bien informée, plusieurs compteurs auraient pris feu, au même moment. Les occupants du bâtiment en question ont eu du mal à quitter les lieux, à cause des fumées denses. La même source indique que 03 victimes ont été secourues par les secouristes de la Protection civile et évacuées vers les services des urgences pour difficultés respiratoires. En attendant les résultats de l'enquête, l'origine de cet incendie reste inconnue. A.Kader

Chlef

L'indispensable réhabilitation de l'axe Béni-Bouateb -El Abadal-Tissemstilt

La commune de Béni-Bouateb reste la commune la plus démunie au niveau de la wilaya de Chlef. Son relief montagneux difficile d'accès impose aux citoyens, habitant les douars, de se trouver dans un isolement total en l'absence de routes et voies de communication. Le maire de la commune de Béni-Bouateb, Mr Djamel Naamoune, a fait savoir que lors de la dernière visite du wali de Chlef, Brahim Ghemired, les principales doléances des responsables locaux et des citoyens étaient la réhabilitation des routes qui restent pour eux un handicap ne leur permettant pas de se rendre facilement aux communes avoisinantes et pour certains, pour se rendre au niveau du chef-lieu de commune de Béni-Bouateb. Le maire, Mr Naamoune, a fait savoir au premier responsable de la wilaya que pour faire sortir la commune de son isolement, l'impérative réhabilitation de la route reliant la commune à la wilaya de Tissemstilt, en passant par El Abadal, est indispensable comme celle reliant Béni-Djartène au chef-lieu de commune de Béni Bouteb et celle de la commune d'El Karimia, deux routes à réhabiliter qui restent la seule et unique condition pour sortir définitivement de leur isolement plusieurs douars de la commune.

A. BOUKHTACHE

Maghnia

La ville célèbre le 70ème anniversaire de la révolution algérienne



Pour commémorer le 70ème anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne, la cheffe de la daïra de Maghnia et le président de l'assemblée populaire communale se sont rendus au centre-ville, accompagnés de la famille révolutionnaire. Après être passés au siège de bureau local des moudjahidines où ils ont discuté avec d'anciens combattants, ils se sont dirigés à minuit au centre de la ville pour hisser le drapeau national et déposer une gerbe de fleurs en hommage aux martyrs. Les autorités sécuritaires et militaires, la douane, la protection civile, les élus locaux, ainsi que diverses organisations de la famille révolutionnaire et la société civile de Maghnia ont pris part aux festivités. Un grand nombre de citoyens de la ville ont également assisté à l'événement. Les scouts musulmans algériens ont accompagné les cérémonies, et le mufti de la daïra de Maghnia a clôturé la cérémonie en rendant hommage aux martyrs de la révolution de Novembre et en évoquant la situation en Palestine, comparant la lutte pour la liberté de l'Algérie d'hier avec celle de la Palestine d'aujourd'hui. Il a prié pour la sécurité de notre pays et la victoire des frères palestiniens.

AMMAMI Mohamed

Mostaganem

La dynamique du développement pour symboliser le 1er Novembre 1954

Par Charef Kassous

La symbolique du 1er Novembre 1954, date du déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme français, à travers son soixante dixième anniversaire, ne peut se transmettre aux générations montantes que par le développement d'une nation. Une nation guidée par ses aspirations émerge par ses visions, ses stratégies et ses engagements, se basant sur son glorieux passé révolutionnaire. A Mostaganem, la commémoration de cet anniversaire de mémoire révolutionnaire est dûment estampillée par une intense dynamique du développement menée par un responsable agissant. Un tandem wali /PAPW, conscients des enjeux pour une Algérie prospère et triomphante, impulse le développement dans l'harmonie et la cohésion au profit d'un cadre de vie décent dans la wilaya. En cette occasion de mémoire, il est important de mettre en valeur les stratégies de développement que le wali a mis sur pied pour traduire sur le terrain la symbolique d'une révolution qui persévère durant trois quart d'un siècle. A Mostaganem, les 03 jours de festivités étaient pour marquer un tournant dans l'histoire contemporaine d'un peuple martyrisé par 132 ans d'oppression barbare et ces festivités sont des actions pour être, éternellement, gravées dans la mémoire collective. Un responsable de wilaya qui œuvre à mettre en valeur l'engagement courageux des moudjahidines



qui ont levé très haut le drapeau national pour une Algérie libre. Avec sa délégation, le chef de l'exécutif a intensifié ses sorties auprès des citoyens, marquant à l'occasion de l'anniversaire du 1er Novembre, l'histoire d'un peuple héroïque qui a sacrifié une partie de ses pairs pour l'indépendance. Par la dynamique des programmes de développement, le chef de l'exécutif a été vers tous les secteurs, valorisants par des hommages, les moudjahidines, comme forte symbolique, à transmettre aux jeunes. Des festivités contenues par des cérémonies ayant touché tous les secteurs sont là pour célébrer un anniversaire ô combien précieux pour les Algériens. Déclarer un anniversaire, par d'intenses festivités impliquerait toute cette frange de la population jeune à protéger cette mémoire du sacrifice de ceux qui ont milité pour l'indépendance. Faut-il aussi souligner qu'un premier Novembre symbolise toute une insurrection intelligemment inscrite sur le manifeste du FLN. Ce cri de l'insurrection est traduit aujourd'hui par une réelle dynamique du changement. Aujourd'hui, la volonté des autorités de la wilaya est de lutter contre, pour faire bouger les lignes avec des aspirations très claires. Les autorités de la wilaya commémorent le soixante dixième anniversaire et pas seulement, ils célèbrent un grand défi qui est celui de propulser la wilaya à un niveau égal à celui de l'Algérie assurément émergente et rayonnante. Ce 1er Novembre 2024 est une fête en soi mais aussi un fort message circonstancié.

Mascara

Salon national du matériel et des produits agricoles dimanche prochain

La première édition d'un Salon national dédié au matériel, les produits agricoles, l'élevage animal, les industries de transformation et de la réfrigération se tiendra, à partir de dimanche prochain à Mascara, a-t-on appris, jeudi, des organisateurs. Cette manifestation à caractère économique, organisée à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Mascara, en coordination avec les Services de la direction locale de l'Agriculture (DSA), verra la participation de plus de 30 exposants, publics et privés en lien avec ces créneaux d'activité, outre d'instituts relevant du ministère de l'Agriculture et du développement rural, ainsi que des agences bancaires et de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a précisé à l'APS le président de la Chambre d'agriculture, Mohamed Zougarat. Ce Salon de trois jours qu'abritera la salle omnisports du Pôle sportif de la ville de Mascara sera marqué par la présence d'entreprises publiques et privées spécialisées dans la production de semences, de fertilisants et de produits phytosanitaires, aux côtés d'entreprises agricoles initiées et dirigées par des jeunes, a-t-on fait savoir de même source. A cette occasion, des conférences et des ate-

liers devant être animés par des chercheurs et des spécialistes dans le domaine de l'agronomie et des enseignants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, seront axés sur diverses thématiques, notamment les cultures stratégiques, l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole, la protection sociale des agriculteurs, ainsi que le soutien de la femme rural dans le domaine de l'élevage animal, a-t-on ajouté de même source. L'objectif escompté

à travers l'organisation de ce Salon est de créer des espaces de concertation et d'échanges entre les professionnels du secteur, dans l'optique de développer l'agriculture, particulièrement pour ce qui concerne les cultures stratégiques, l'élevage animal, la réfrigération et l'élargissement des autres créneaux d'activité du secteur susceptibles d'entrainer le développement des industries agro-alimentaires, a indiqué M. Zougarat.

El-Bayadh

Plusieurs infrastructures mises en service

Des infrastructures réalisées au titre du programme de développement ont été mises en service et de nouveaux projets ont été lancés, samedi dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. A cette occasion, le wali d'El-Bayadh, Noureddine Belaribi, en compagnie des autorités civiles et militaires et de la famille révolutionnaire, a procédé dans la commune de Brizina à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre de proximité de stockage des céréales d'une capacité de 50.000 quintaux. La future infrastructure, dont le délai de réalisation a été fixé à 6 mois, a nécessité une enveloppe financière de 215 millions de dinars, mobilisée dans le cadre des opérations de développement supervisées par la direction locale des Equipements publics ciblant la réalisation, à travers plusieurs communes, de 6 autres infrastructures similaires, indique-t-on. Dans la même collectivité locale, il a été procédé également à la pose des premières pierres des chantiers de réalisation de deux écoles primaires implantées à la cité des 300 logements et à la cité "El-Fetah".

Commune d'El Hamma (Khenchela)

Inauguration d'un monument historique

Un monument historique immortalisant le lieu de la tue de la réunion des groupes responsables du déclenchement de la glorieuse Révolution à Khenchela a été inauguré à Ain-Silène, dans la commune d'El Hamma. Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, a présidé la cérémonie d'inauguration de ce mémorial, vendredi, dans le cadre du programme de célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954. Le monument est constitué d'une balle de fusil en laiton, de 32 mètres de haut, d'une statue du Martyr Abbas Laghrour et de 6 fresques murales mentionnant les noms des Moudjahidine qui ont fait exploser la lutte armée dans cette région. Le directeur de l'administration locale (DAL), Omar Djemaï, a indiqué, lors de la cérémonie, que cet important monument a été financé à hauteur de 70 millions de dinars par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. "Outre son importance historique, cette réalisa-



tion revêt une dimension touristique, dès lors que le site l'abrite, situé dans le périmètre du plan d'expansion touristique de Hammam Salihine, est niché au cœur de vastes forêts abritant la station thermale du même nom". La wilaya de Khenchela compte 359 monuments historiques, dont des camps d'internement, des centres de détention et de torture, des hôpitaux de campagne, des centres de communications, ainsi que 300 sites de bataille, 145 stèles commémoratives, 23 cimetières de Chouhada et 6 carrés des Martyrs dans autant de cimetières publics.

Médéa

Exposition sur les armes antiques et durant la période ottomane

Une exposition sur les armes antiques et durant la période ottomane en Algérie a été organisée, jeudi, au musée des arts et des traditions populaires de Médéa, avec le concours du Musée national des antiquités d'Alger. L'exposition est déclinée sous forme d'illustrations de fresques en mosaïque datant de la présence punique, romaine et byzantine découvertes dans différentes régions du pays, représentant des guerriers avec des armes de l'époque fabriquées localement, de toiles de soldats et d'officiers ottomans présents en Algérie, à partir du 16e siècle, et de photographies d'armes anciennes fabriquées localement, le tout accompagné de fiches techniques sur les armes et accessoires représentées. Les visiteurs peuvent découvrir à la

faveur de cette exposition un échantillon des armes de guerre et de chasse qui étaient utilisées pendant l'antiquité et la période ottomane, dont des épées portées par les fantassins ou les cavaliers, des lances, boucliers, arcs, flèches, cuirasses ou casques qui formaient l'attirail du guerrier ou du soldat pendant cette période, a expliqué à l'APS le conservateur du musée national public des antiquités, Amar Kedache. Il a expliqué que la fabrication des armes a connu une évolution "notable" au cours de ces siècles, principalement durant la période ottomane marquée par l'apparition d'armes plus adaptées au combat, que ce soit les épées, les pistolets ou les accessoires, comme les cuirasses ou les fourreaux pour épées. Les armuriers de l'époque, installés surtout dans la région

de Flissa, sur la côte de la Grande Kabylie, s'étaient illustrés dans le domaine de la fabrication des épées destinées au combat ou pour l'apparat. Certaines épées étaient incrustées de corail et ornées de cuivre. Ces épées avaient, en plus, une poignée qui représentait une tête de cheval, témoin de l'importance que présentait cet animal pour les armuriers et les guerriers de l'époque, a indiqué M. Kedache. Cet aspect esthétique est également présent dans la fabrication des fusils de guerre ou de chasse. Des pièces ornées de pierres précieuses et de motifs artistiques étaient commandées par de riches commerçants et notables pour être données comme cadeaux aux beys et membres du sérail lors de visites ou de cérémonies officielles, a fait observer M. Kedache.

70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution Une randonnée éco-pédagogique pour la collecte de sang à Bouira

Plus de 500 personnes, dont des familles venues de plusieurs wilayas du pays, ont participé samedi à la 1ère randonnée éco-pédagogique organisée à la forêt récréative d'Erriche (Bouira) pour sensibiliser sur la protection de l'environnement et le don de sang, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Lancée depuis mercredi soir dans le cadre des festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, "cette initiative a connu une participation de plus de 500 personnes, dont des médecins, des sportifs, et des randonneurs, ainsi que des familles, venus de 12 wilayas du pays, dont Alger, Constantine, Batna,

Tiaret, et Tizi Ouzou", a expliqué à l'APS M. Amar Fadjkhi, représentant de l'agence "GCOMEVENT", organisatrice de l'événement. Initiée en collaboration avec la fédération nationale des donneurs de sang, cette randonnée éco-pédagogique a eu lieu sur un circuit de plus de 12 kilomètres. Elle a été marquée par plusieurs autres actions visant à sensibiliser les participants sur l'importance de préserver et de protéger l'environnement ainsi que sur le don de sang. Vendredi soir, un bivouac a été organisé à l'intérieur du parc national du Djurdjura en présence de plusieurs dizaines de personnes dont des familles. Sur place, des éco-conférences ont été animées par des randonneurs pour sensibili-

ser sur la préservation de la nature, et d'autres sur le don de sang animées par des médecins. Cette campagne qui se poursuit samedi se déroule en présence de la directrice de l'agence nationale du sang, Houaria Touafdit, ainsi que des représentants de la fédération nationale des donneurs de sang. Dans une déclaration à la presse, Mme Touafdit a vivement salué cette "louable initiative", qui, a-t-elle dit, "renforce les liens de solidarité au sein de la société". La même responsable a rappelé par la même qu'un nombre de 700.000 donneurs de sang est recensé chaque année en Algérie, le qualifiant d'insuffisant pour répondre aux besoins des patients.

Djelfa

Mise en service d'une nouvelle unité de production d'aliments de bétail

Une nouvelle unité de production d'aliments de bétail d'une capacité de production de 250 q/s heure, a été mise en service, jeudi, à Djelfa, en présence des autorités locales. Cette unité privée, bénéficiaire de facilités administratives lui ayant permis un changement d'activité avec l'octroi d'une autorisation d'exploitation, assure la production de plusieurs types d'aliments de bétail destinés aux ovins, aux bovins et à la volaille. Selon le promoteur de cet investissement, Athmane Bouamara, la réalisation de cette unité a coûté une enveloppe de plus de 350 millions DA. L'investisseur a précisé que la production d'aliment de bétail est essentiellement basée sur le maïs, le soja et l'orge, constituant un aliment complet tant pour les ovins que pour les vaches laitières ou celles destinées à l'engraissement, au même titre que l'alimentation de volaille, notamment le poulet de chair. "Cette unité de production sera d'une contribution certaine dans le renforcement du marché local avec divers types d'aliments de bétail, outre la création de 50 postes d'emploi, entre ingénieurs, techniciens spécialisés, et ouvriers des lignes de production", a indiqué le wali Ammar Ali Bensaâd. Il a assuré que sa mise en service "est le fruit des efforts de la commission de wilaya chargée de la levée des obstacles sur les investissements, dont le travail a permis de lever les obstacles sur 145 investissements, et l'octroi d'autorisations exceptionnelles d'exploitation à 69 projets, avec à la clé, la création de 2.600 postes d'emploi".

Blida

Lancement d'une session de formation sur le dépistage précoce du cancer du sein

Une session de formation sur le dépistage précoce du cancer du sein a été lancée, jeudi, par l'établissement hospitalier de lutte contre le cancer de Blida au profit de médecins généralistes, dans le but de contribuer au dépistage de cette maladie à des stades précoce permettant de réduire l'incidence des cas difficiles. Cette formation destinée à des médecins généralistes exerçant dans les wilayas de Blida, Tipasa, Médéa et Ain Defla, a été ouverte par le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, qui a souligné, "l'importance du rôle du médecin généraliste dans le dépistage précoce du cancer, car il est le premier à examiner la patiente". Dr. Bounedjar, également chef du service d'oncologie à l'établissement hospitalier de lutte contre le cancer de Blida, a affirmé que le cancer du sein est devenu "le seul cancer dont le taux de guérison est de 97%, en cas de dépistage précoce". Un fait qu'il a jugé "positif", car le taux de guérison est de 30 à 40% en cas de dépistage de la maladie à son 3e ou 4e stade, "d'où l'importance de la formation du médecin généraliste au dépistage précoce du cancer du sein, en sa qualité de maillon essentiel dans le système de santé de dépistage précoce de ce type de cancer", a souligné le même responsable. Cette session de formation coïncidant avec la fin du mois d'Octobre rose, dédié à la sensibilisation sur le cancer du sein, "vise à rendre la sensibilisation opérante tout au long de l'année" car le médecin généraliste est "à la base du dépistage de ce cancer", a-t-il ajouté. M. Bounedjar a aussi annoncé que le mois de novembre prochain sera dédié à la sensibilisation sur le cancer de la prostate. A noter que la campagne d'octobre rose 2024 lancée par l'établissement hospitalier de lutte contre le cancer de Blida a permis l'examen de 336 femmes et la prise en charge psychologique de plus de 600 autres, selon les chiffres fournis par les organisateurs. Entre le 6 et le 30 octobre courant, l'établissement hospitalier de lutte contre le cancer de Blida a organisé une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein au profit des employées du CHU Frantz Fanon, ayant aussi englobé des opérations de don de sang, rappelle-t-on.

10 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محيى سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM

شارع تزغات جيالا عماره 05 وادي رهو
هاتف: 046.78.62.68

إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بواسطة الأظرفة المختومة فقط

يطلب من السيد طاهر بوعبد الله ولد عابد الساكن بحى 32 مسكن بندية وادي اريهو. بعد الاطلاع على المادة 707 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية. سوف يتم البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط للمنقولات المملوكة للسيد بن علي عبد القادر ولد عبد القادر، الآتي تعينها:

مكان تواجدها	تعين الحصة
01 شاحنة صغيرة مبردة رمادية اللون الصنف HAFEI الهيكل Cellule frigori الطراز HFJ1021GD عدد المقاعد 02 رقم التسجيل 04610-314-48	حظيرة البلدية شارع الإمام عبدالبديع ولد اريهو

تاریخ البيع ومكان: تم عملية البيع يوم الثلاثاء الموافق لـ 11/05/2024 على الساعة 10:30 صباحاً بمكتب المحضر القضائي الكائن بشارع تزغات جيالا بندية وادي اريهو. شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزبارة مسموح بها برهنها من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الاعلان. لا يجري البيع إلا إذا حضر عدد من المزايدين يزيد عن ثلاثة أشخاص وإلا أجل البيع إلى تاريخ لاحق. دفع مبلغ الكلى لرسو المزاد ولا يسلم له الشيء المباع إلا بعد دفع ثمنه. إيداع التمهيدات بين يدي المحضر قضائي في الوقت المحدد والمعن عنه، النزم في حالة الفوز بدفع المزايدة ورفع الحصبة في مدة لا تزيد عن عشرة (10) أيام ارفاق هذا التعهد بنسبة من بطاقة الهوية. تودع الأظرفة يوم إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحاً بمكتب المحضر القضائي. يدفع الراسبي عليه المزاد ثمن البيع والحقوق التنساوية للمحضر القضائي والحقوق التسجيل فور رسو المزاد.

المحضر القضائي
04.11.2024

مكتب التوثيق الأستاذ: بوشيبة محمد موتيقي بحى الصباح، حي 338 مسكن Cnep، بلوك L3 رقم: 02 بلدية سidi الشحمي، دائرة السنانية، ولاية وهران، دليل: 00004731

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الواحد ذات المسؤولية المحدودة بتاريخ 29/10/2024 قيد التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الواحد ذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية: م. د. و. د. م صافا جي، ك، المقر الاجتماعي: بلدية وهران المكان المسمى كنستال التعاونية العقارية صارة ابو 4، رقم 43، محل رقم 03، وبالطريق الأرضي، يمثل موضوع الشركة في ما يلي: 304.201 تجارة بالجملة للأجهزة الصحنية والتدفئة 304.102 تجارة بالجملة للوازم الكهربائي 304.101 تجارة بالجملة للأجهزة الخزف الصحي والزجاج المسطح 304.105 تجارة بالجملة للدهون والبرينق 303.202 تجارة بالجملة العاقير ومواد النظافة الصيانة المنزلية والمهنية وغيرها من المواد المماثلة 306.001 بالجملة لقطع الغيار ولوائح السيارات 306.004 تجارة بالجملة للمطاطة 306.006 تجارة بالجملة للبطريات 309.008 تجارة بالجملة للمعدات الالكترونية 309.009 تجارة بالجملة للمعدات الالكترونية 305.013 تجارة بالجملة للأجهزة 305.006 تجارة بالجملة للفنادق، المقاولات والمطاعم، الميكانيكية الموجهة لجميع الاستعمالات 302.103 تجارة بالجملة للآلات والمحلقات الملابس 303.203 تجارة بالجملة للأدوات 303.201 تجارة بالجملة للمصنوعات الزجاجية الأواني أدوات منزلية وما يعادن المطبخ 305.004 تجارة بالجملة للتجهيزات المطبخية، وتجهيزات المعاشر 305.006 تجارة بالجملة لتجهيزات ومعدات المغاسل، والماكنات الالكترونية 303.103 تجارة بالجملة للزرابي الأغطية وغيرها من اللوازم المشابهة للمواد النسيجية 303.106 تجارة بالجملة للآلات وأدوات التأثير للاستعمال المنزلي والمكتبي، رسائلها: 100.000.00 دج مذتها 99 سنة، المسير عن السيد قادر قويدر مسir للموسسة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهران. الموثق

04.11.2024

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ قدرى زهير الموثق بوهران

01 نهج الشيخ العربي التبسي وهران
هاتف: 0661.40.10.10 / 041.33.00.33
تأسيس ش. ذ. م. م

يجب عقد تلقينه بمكتبنا في 03/11/2024، تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة أقرو شقلي، موضوعها الخدمات وتجارة الجملة والتجزئة وتحويل وطبع المنتجات الفلاحية، مقرها الاجتماعي بعين تموشنت رقم 28 منطقة النشاطات، مدتها 99 سنة، رأسمالها: 1.000.000.00 دج مذمتها 1000 دج لكل إجتماعية بقيمة إسمية 1.000.00 دج لكل حصة، عين السيد شقلي عبد السلام مسir للشركة لمدة غير محدودة، وعيت السيدة مصطفاوي نزهة بوزيد كحافظ حسابات الشركة.

للنشر / الموثق
04.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بشار

دائرة بشار

بلدية بشار

مديرية الإدارة العامة

مصلحة التنظيم العام

مكتب التنظيم

إشهر

تأسيس جمعية محلية "بلدية"

طبقاً لأحكام القانون رقم 06/12 الموزع في 12

يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة

(02) منه ، لقد تم هذا اليوم..... تأسيس

الجمعية المحلية

المسممة نادي شباب مستقبل الساورة.

الرئيس: بن زين سفيان.

المقر: هي عدل 14 رقم 12 بشار

رقم الهاتف....

المكلف بتسيير بشؤون بلدية بشار

04.11.2024



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

البيان العمومي للمحضر القضائي

الأستاذ ميلين رضوان

شارع الشهيد بورقيبة قبور إقامة أهلاء بعير وهران 2 بدر الجير وهران

هاتف / فاكس: 041716161

محضر توثيق معمون من تقييد والتثبيت بالوفاء

عن طريق التشرير في جريدة يومية وطنية

المادة 412، 16/06/2024، رقم 412، 16/06/2024،

عن الأستاذ ميلين رضوان مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبه به شارع الشهيد بورقيبة قبور إقامة أهلاء بعير وهران،

بن طبع كريم الساكن رقم 04239، 23/03/2010، رقم 23/03/2010،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،

الخبرة المتقدمة بالتفصيل على طلب المدعى عليه

بتاريخ 04/04/2024، رقم 04/04/2024،

بيان على مختار قضائي لدى مجلس قضاء غليزان،</p

Le MCO fait tomber le leader, son entraîneur charme son monde

Chelle: «Pas encore eu le temps, ni l'envie de visiter la ville... »

Par Rachid BELARBI

Sans pour autant impressionner ou fournir un match d'anathologie, le Mouloudia d'Oran a réussi la meilleure opération de cette 7ème journée de Ligue 1 en faisant tomber le leader du classement pour la toute première fois de la saison. En progression constante depuis l'installation sur le banc du Franco-malien Eric Chelle, le MCO a, en effet, obtenu un succès aussi important que révélateur. Toujours aussi humble en évoquant son travail à la tête de l'équipe-fanion d'El-Hamri, l'ancien sélectionneur des Aigles de Bamako a tenu, d'abord, «à rendre hommage et à remercier les joueurs qui ont beaucoup travaillé et bien appliqué les consignes». «Déjà, je félicite les joueurs pour leurs performances. On peut parler de match référence. On a bien fait des choses et moins bien fait d'autres. Je suis fier de mes joueurs et un petit peu déçu en raison de l'absence de

supporters car cela aurait pu être un grand match de football, mais voilà on prend les matches les uns après les autres» résumait, en substance, Eric Chelle en conférence de presse d'après-match, avant de s'attarder sur certains paramètres à l'importance certaine. «Mon équipe est faite par rapport à la semaine d'entraînement. Déjà il faut être présent à l'entraînement, être bon, respecter les règles de vie qui sont mis en place. En dernier lieu, il y a des choix tactiques et les onze joueurs qui étaient sur le terrain sont ceux qui méritaient le plus d'y être. Mon objectif, ce n'est pas le match, c'est la semaine d'entraînement, c'est le processus qui arrive à la victoire. Si les entraînements sont plus durs que les matchs, durant le match on devrait voir des choses. Aucun joueur n'est blessé, aucun n'est préféré. C'est en mon âme et conscience. Ceux qui travaillent bien, sont récompensés le week-end. Je l'ai dit à mon arrivée, je veux créer une identité de jeu. Je suis en train de faire

Ligue 1 Mobilis (7ème journée)

L'USMK renoue avec la gagne, le MCEB accroché

L'USM Khenchela a pris le meilleur sur le NC Magra (1-0), alors que le MC El Bayadh a été tenu en échec par le Paradou AC (1-1), ce samedi, à l'occasion la première partie de la 7e journée du championnat national de la Ligue 1 Mobilis. Après trois sorties infructueuses, l'USMK a renoué avec la victoire lors de la réception de l'un des mal classés du championnat, le NC Magra, en l'occurrence. El Ittihad, sans entraîneur depuis le départ du Tunisiens, Hatem El Missaoui, a profité de cette opportunité pour se relancer grâce à un petit but signé Boumehra (32'). Grâce à ce succès, le deuxième de la saison, l'USMK remonte à la 6e position (9 pts), tandis que le NCM reste à la 14e place (6 pts). De son côté, le MC El Bayadh n'a pas eu la même réussite que l'USMK. Les Bleu et Blanc ont été contraints au partage des points par une équipe du Paradou AC (1-1), dont c'est la première apparition sur le banc de son nouvel entraîneur, Bilal Dziri. D'ailleurs, les

Académiciens ont été les premiers à se mettre en évidence en ouvrant la marque dès la 10e minute par l'entremise de Boubina. Les locaux ont répliqué juste avant la pause citron sur un penalty transformé par l'ex-paciste, El Moudène (42'). En seconde mi-temps, le score n'a pas évolué au tableau d'affichage, car aucune des deux formations n'a réussi à reprendre le contrôle. À la suite de ce résultat, le MCEB marque le pas, mais gagne tout de même deux places au classement (10e - 7 pts). Pour sa part, le PAC enchaîne avec deuxième match nul de suite et glane un bon point hors de ses bases qui lui permet de s'installer au 13e rang (6 pts). À noter enfin que le classico algérien, USM Alger-MC Alger, et le match Belouizdad-JS Saoura, ils ont été reportés à une date ultérieure. Cet ajournement est intervenu pour des raisons organisationnelles liées aux festivités de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.

Libre de tout engagement

Ounas signe à Al Sadd

Adam Ounas s'est engagé avec Al Sadd jusqu'à la fin de la saison en cours, a annoncé, ce samedi, le club qatari sur ses comptes sur les réseaux sociaux. Ounas (27 ans), libre de tout engagement depuis la fin de son contrat avec Lille OSC, rejoint ainsi son compatriote Youcef Attal, qui avait signé en septembre dernier, en faveur d'Al Sadd pour deux saisons en provenance du club Turc Adana Demirspor. Ounas, qui compte 28 sélections avec les Verts, a déjà porté les couleurs de plusieurs clubs européens entre autres, les Girondins de Bordeaux et l'OGC Nice en France, Naples, Crotone et Cagliari en Italie.



travailler les joueurs pour les faire jouer avec le plus d'intensité possible. On aura un creux, j'en suis conscient et je l'assume. Je demande aux joueurs de jouer le match comme si c'était leur dernier. On travaille pour bonifier ce groupe, on avance. On verra par la suite» expliquait-il à propos de sa philosophie et son mode de management, tout en reconnaissant «une progression». «Ce n'est pas assez!» sourit, en parallèle, l'ambitieux technicien qui ne cache pas son envie de voir son équipe progresser à l'approche du but adverse, notamment dans la relation entre le milieu de terrain et l'attaque, non sans mettre en relief «le gros travail effectué par Aribi et Motran». «On fera le bilan à la fin de la phase aller, mais peut-être qu'on n'aura pas besoin de recruter» s'amusa presque Eric Chelle en réponse à une question relative à l'identité des joueurs qui seront ciblés à l'approche du mercato hivernal. Très ouvert au dialogue et n'éludant aucune question, le nouvel homme fort du Mouloudia d'Oran indiquera, en outre, n'avo pas encore visité la ville puisqu'il habite encore à l'hôtel, en attendant que l'appartement dans lequel il déménagera soit prêt et aménagé. «Je fais partie d'un club, mes dirigeants me soutiennent et je les soutiens. On est dans le même bateau, ensemble et j'espère qu'on naviguera le plus loin possible. Sinon, je n'ai pas le temps de visiter la ville, ni l'envie de le faire car j'ai surtout envie de gagner des matches. Je suis payé pour un projet sportif et une identité de jeu. Après, qu'on aura gagné suffisamment de matches, peut-être que je le ferai et que je m'accorderai un peu de bon temps» conclut-il, toujours avec le sourire.

Stade «Chahid Hocine Rouibeh»

Jubilé de Youcef Mokrani

L'ancien défenseur international junior, Youcef Mokrani, un des talentueux joueur de la JSD Jijel de football des années soixante, fête son jubilé, au stade "Chahid Hocine Rouibeh" à Jijel, en présence d'un parterre d'invités issus du monde du sport, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Organisée par l'APC de Jijel, le comité de supporteur de la JSD Jijel et l'association des anciens joueurs de l'équipe sous l'égide de la wilaya, la rencontre devait drainer un beau monde dont les anciennes gloires du football nationale de l'est algérien et d'anciens joueurs internationaux. Youcef Mokrani, âgé aujourd'hui de 75 ans, était le symbole du fairplay de l'équipe de la JSD Jijel des années 70. Capitaine d'équipe à 20 ans, il n'a eu qu'un seul carton jaune dans toute sa carrière, l'ayant obtenu contre l'USM Sétif. Ce fils de menuisier est devenu un modèle pour de nombreux jeunes footballeurs, une légende vivante, il fut l'un des grands artisans de l'accession des verts et blancs de la JSD en national en 1970. Un stoppeur mythique, il fut le défenseur central par excellence, joueur à forte personnalité, doté d'une technique hors pair, dominateur dans les airs par son bon timing, sa détente, une remarquable vision de jeu, grande capacité d'anticipation et à la foulée élégante. Mokrani Youcef reste un visage familier, très apprécié de tous les Jijeliens, plus particulièrement au sein du club des verts et blancs, puisqu'il était l'une des dernières figures qui ont marqué de leur empreinte l'histoire du foot de la coquette ville de l'Est, en compagnie des Chikhi, Djafri, Chabou, Carlos, Laouissi, Bouhali, Keddam, Ayad, ayant créé le déclin des verts et blancs des années 70. Depuis, il n'a jamais quitté le club de son cœur. Au-delà de sa sagesse, c'est véritablement la mémoire de cette équipe dans laquelle il a passé treize années glorieuses de 1963 à 1975. L'enfant de Jijel avait aussi à son actif une carrière internationale en junior et pris part à plusieurs tournois internationaux et côtoyé des joueurs de la carrière de Miloud Hadefi (MCO), Koufi Anane (JSK), Betrouni Omar (MCA), Aït Chegou Djilali (RCK), et autres. Pendant plus de dix ans, Mokrani Youcef aura été un des meilleurs défenseurs d'Algérie, tout en restant toujours, sur et en dehors des terrains, un exemple de fairplay, d'humilité et de gentillesse. Il aura ouvert la voie à toute une génération de footballeurs Jijeliens qui ont tellement apporté aux verts et blancs.

Sévèrement critiqué pour son surpoids par Robert Pirès

Mahrez n'a plus la cote en Arabie Saoudite

On le savait en difficulté, en dépit de son retour, toujours comme capitaine, chez les Verts. Mais alors que ce sont d'habitude les chroniqueurs et animateurs des différents talk-shows saoudiens qui le critiquaient, Riyad Mahrez a, cette fois-ci, subi la foudre d'un ancien joueur de très haut niveau, star de la Premier League en son temps et champion du monde et d'Europe. Le Français Robert Pirès, ancienne gloire d'Arsenal, a, en effet, été très critique envers l'Algérien d'Al-Ahli à l'issue de la nouvelle défaite de son club dans le derby de Djeddah face à Al-Ittihad (0-1) en dépit de son rendement qui n'était, il est vrai pas super sonique, mais ne nécessitait pas non plus autant un tel matraquage en règle au moment où ses coéquipiers n'avaient pas rendu de meilleures copies. Intervenant à partir de son domicile en visio, l'ancien joueur du FC Metz est, ainsi, intervenu en direct sur la chaîne saoudienne SBA-Sport où il a littéralement démonté l'ancien magicien de Leicester City. «En toute honnêteté, Riyad Mahrez, jusqu'à présent, n'est plus en mesure d'atteindre le niveau des stars étrangères de la ligue saoudienne. Il a également pris du poids. Il n'est plus ce joueur explosif. Il a des statistiques faibles en dribbles, il manque de vitesse, et cela a impacté son niveau» martèlera Robert Pirès. Avant d'ajouter, tout



aussi durement: «Il est difficile pour Riyad de retrouver son niveau habituel. Il doit travailler sérieusement, car il n'a pas le rythme nécessaire pour rivaliser avec ses concurrents actuellement».

L'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille exhorte, dans la foulée Mahrez à «faire attention à sa condition physique et perdre l'excès de poids, car c'est ce qui lui permettrait de maintenir son niveau de performance». «Il joue au poste d'ailier, et c'est sa vitesse qui faisait la différence, mais il a maintenant perdu cet atout. Avec l'impact de l'âge, malheureusement, ses faiblesses sont devenues visibles, et il doit trouver une solution» tranchera l'ancien membre des Invincibles d'Arsenal d'Arsène Wenger. Rachid B.

"La conférence des oiseaux", une exposition de toiles de Nawal Bellal ouverte à Alger

Une nouvelle exposition de l'artiste plasticienne Nawal Bellal, intitulée "La conférence des oiseaux", a été inaugurée samedi à Alger, offrant au regard du visiteur une thématique inédite traduite dans des toiles hautement esthétiques, reflétant la vision de l'artiste sur la religion, le mysticisme et la vie spirituelle.

Visibles jusqu'au 10 novembre à la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth (Oref), "La conférence des oiseaux", constitue une partie d'une longue contemplation de la vie, que l'artiste déploie à travers 60 toiles, tenant compte de plusieurs autres références, dont la plus importante, celle du texte coranique comme Source crédible pour connaître les histoires et les parcours des prophètes et messagers de Dieu, mais aussi le patrimoine.

La proéminence de l'abstraction apparaît clairement dans les œuvres de Nawal Bellal, à travers les connotations et les significations cachées dans ses œuvres, qui invitent le visiteur à la contemplation et à la méditation de cet univers de formes, de symboles, de lettres et de nuances de couleurs qui s'y croisent. Dégageant une lumière esthétique aux significations mystiques, les œuvres de Nawal Bellal sont imprégnées de force et de vie, grâce notamment à son choix judicieux des couleurs, à l'instar du bleu et or qu'elle utilise pour raconter ses histoires personnelles et sa passion pour le patrimoine religieux, les mythes, la poésie, les histoires, la musique et les rituels soufis, estimant que les oiseaux, eux, "sont des créatures qui transcendent le temps et l'espace".

Tenant à marquer et à participer à la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de Libération, l'artiste a dédié son exposition à la mémoire de l'Emir Abdelkader, grande figure de la résistance dont le parcours exemplaire de stratège, de visionnaire, de guerrier, de poète et d'homme spirituel allait marquer le monde.

Diplômée en architecture d'intérieur, Nawel Bellal est une autodidacte qui s'est très vite perfectionnée, cherchant dans sa spiritualité, comment orner ses silences avec ses belles poésies des formes et des couleurs.

Très attachée à son pays l'Algérie, humaniste et universaliste, elle a pris part à plusieurs expositions, nationales et internationales, et a été distinguée à différentes occasions.

Spectacle de chants patriotiques à Alger en célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution

Une méga-polyphonie dédiée au chant patriotique et à la chanson algérienne a été animée, samedi soir à Alger, par une chorale de 400 voix, en célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. Organisé à la Grande Poste par la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (DJS) de la wilaya d'Alger, le spectacle a drainé un public nombreux, venu célébrer dans la communion le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération du 1er Novembre 1954, étape phare de l'histoire de l'Algérie. Accompagnés sur scène par un orchestre dirigé par Mohamed Mehanak, les choristes issus de différentes établissements dédiés à la jeunesse de la capitale ont interprété un florilège de pièces du riche patrimoine algérien.

Pour sa première prestation sur scène, la chorale a revisité des chants patriotiques tels que "Min ajlika aichna ya watani", du poète Omar El Bernaoui, "Ya Novembre" du poète Moufdi Zakaria, ou encore des pièces du chaâbi notamment "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna", titre du maître de la chanson chaâbie, Hadj M'hamed El Anka", repris en choeurs par le public. "C'est un événement réussi pour cette chorale qui regroupe 400 choristes, issus d'une vingtaine de maisons de jeunes de la capitale", s'est félicité un responsable de la DJLS. Parallèlement à la musique, l'événement célébrant le 70e anniversaire de la Révolution a été marqué par un défilé de femmes, vêtues en haïk- vêtement traditionnel et symbole de la résistance de la femme algérienne contre le colonialisme français. Par ailleurs, la manifestation a été marquée par la remise des prix du concours national de graffiti et de peinture à l'huile, ouvert le 30 octobre dernier, en présence de responsables de la wilaya d'Alger.

Organisé sous le slogan "Novembre à travers les yeux des jeunes", ce concours a vu la participation d'artistes de graffiti issus des établissements de jeunesse et d'associations, ainsi que des étudiants des écoles des beaux-arts au niveau national, et des amateurs.

Tissemsilt

L'opérette «Maâlim» sur les traces des héros de la Révolution algérienne à l'Ouarsenis

Par Abed Meghit

L'opérette «Maâlim» (re pères) de la coopérative culturelle «Afkar oua founoun» de la ville d'El Eulma (Setif), présentée mercredi après-midi à la maison de la culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt, a réussi à voyager avec son public sur les traces des héros de la Révolution algérienne à Tissemsilt. Pendant près d'une heure, le spectacle a revisité une page glorieuse de l'histoire du nationalisme indépendantiste dans la ville de Tissemsilt.. L'auteur et metteur en scène de l'œuvre, Abdelwahab Temhachet a réussi avec talent à monter un beau spectacle mariant avec symbiose scènes théâtrales, chorégraphie avec chant et musique.

Quatorze (14) comédiens,



majoritairement des jeunes, ont interprété l'opérette qui reflète l'attachement de la jeune génération avec leur révolution libératrice, a indiqué Temhachet qui a interprété le rôle d'un harki (collaborateur), dans cette œuvre présentée dans le ca-

dre du programme de célébration du 70ème anniversaire de la révolution de novembre arrêté par la direction de wilaya de la culture. La coopérative culturelle «Afkar oua founoun» créée en 2011 a monté plusieurs spectacles.

Participation de plus de 1.000 éditeurs de 40 pays à la 27e édition du SILA

Plus de 1.000 maisons d'édition de 40 pays participent à la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila), qui se tiendra du 6 au 16 novembre, avec l'Etat du Qatar comme invité d'honneur, a indiqué, samedi à Alger, le commissaire du Salon, M. Mohammed Iguerb. M.Iguerb a précisé dans une conférence de presse tenue à la Bibliothèque nationale, avec les membres du comité d'organisation du Salon, que cette édition, qui se tiendra au Palais des expositions (Pins Maritimes, Safex), est "organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune," sous le thème "Lire pour triompher", en "l'honneur u 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre". "1.007 éditeurs représentant 40 pays, dont 290 éditeurs algériens, et plus de 300.000 titres seront exposés", a-t-il affirmé, ajoutant que "les participants au Salon ont bénéficié d'exonérations des taxes douanières afin que les prix des livres soient à la portée des lecteurs".

La 27e édition verra "la présentation des dernières publications littéraires, scientifiques et autres spécialités, ainsi qu'un programme culturel riche et diversifié avec des conférences et des séances-débats, outre, des rencontres professionnelles et des soirées poétiques animées par une sélection d'écrivains et d'intellectuels d'Algérie, de pays arabes et étrangers", selon M. Iguerb.

Ce Salon, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, accorde une grande importance à cet événement historique, avec la programmation de plusieurs rencontres sur la Mémoire nationale et la Guerre de libération, en sus de la distinction d'un nombre de figures littéraires et historiques nationales, décédées ou encore en vie", a-t-il encore précisé.

S'agissant du programme culturel, il a indiqué qu'il "comprend 6 grands axes à savoir Histoire et Mémoire (70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre) Palestine, Qatar invité d'honneur, Afrique, Lettres et patrimoine culturel algérien. Un espace dédié aux enfants pour des activités éducatives et culturelles, des ateliers de théâtre, de dessin, des concours et des jeux éducatifs, sont également prévus.

Evoquant l'axe Histoire et Mémoire, le commissaire du Salon a indiqué que des conférences historiques sur "l'esprit de la Révolution du 1er novembre 1954 et son image dans les écrits arabes et universels" et "les crimes commis par la France coloniale", sont prévues ainsi que d'autres thèmes liés à la mémoire, aux jeunes et à la résistance. Pour la Palestine, l'accent sera mis sur la lutte intellectuelle et littéraire du peuple palestinien. Un débat devant être animé autour de l'interaction des Algériens avec la cause palestinienne à travers l'histoire, en insistant notamment sur la résistance à travers la littérature et le ci-

néma et la résistance du peuple palestinien à Ghaza. Il a rappelé que "le Qatar, invité d'honneur de cette édition, présentera un programme riche qui prévoit des activités et rencontres avec des écrivains, chercheurs, créateurs et professionnels du secteur culturel, sur le roman qatari, la traduction, la préservation du patrimoine qatari, l'expérience du prix Katara de littérature, et ce pour renforcer les liens entre l'Algérie et ce pays".

Le Salon réserve, comme chaque année, un espace à l'Afrique, destiné à accueillir les intellectuels africains pour parler des perspectives intellectuelles et créatives africaines et débattre des causes de libération dans le continent, dont la question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique et la cause palestinienne, selon le commissaire.

Il a évoqué, par ailleurs, la contribution de certaines instances nationales et départements ministériels à l'enrichissement du programme culturel du salon, à l'instar du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, du Haut conseil islamique (HCI), de Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), ainsi que les syndicats des éditeurs. Le commissaire du SILA a donné les détails du prix "Mon premier livre" dédié aux jeunes auteurs, organisé par le commissariat du salon sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts.

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Un Noël enchanté
 15h50 Le manège magique de Noël
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Le Daron
 22h10 Le Daron
 23h10 Eurodreams
 23h15 New York Unité Spéciale

06h37 Dancing in the Corner
 06h52 L'hebd'Hollywood
 07h04 En aparté
 07h35 Platane
 08h09 La boîte à questions
 08h14 Soudain seuls
 10h02 L'hebd'Hollywood
 10h15 Sound of Freedom
 12h23 La boîte à questions
 12h33 En aparté
 13h06 Tchi tcha
 13h30 King's Land
 15h34 Hit Man
 17h26 Viendez au Groland
 17h46 Comme un prince
 19h14 La boîte à questions
 19h21 Clique
 19h56 En aparté
 20h33 En aparté
 21h09 40
 22h45 Le Gro Secret
 23h36 Clique X
 00h06 Saturday Night Live
 01h14 Le prix de la vengeance
 03h11 Grenoble / Agen

12h30 ICI 12/13
 14h25 Un cas pour deux
 15h35 Un cas pour deux
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h45 C'est bon à savoir
 18h50 Journal
 18h53 ICI 19/20 - Titres
 19h00 Dans le rétro
 19h12 Hors la ville
 20h13 Le journal des talents
 20h15 Dans le rétro
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Quantum of Solace
 22h50 Journal
 23h00 Les Antilles empoisonnées, la banane et le chlordécone
 23h50 Wallis-et-Futuna, aux frontières de la mer
 00h50 Sur la dalle
 02h15 Sur la dalle

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 Boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 17h25 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
 18h30 Le juste prix
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 L'amour est dans le pré
 21h55 L'amour est dans le pré
 23h00 L'amour vu du pré
 23h55 Et si on se rencontrait ?
 00h25 Enquête exclusive

08h35 Invitation au voyage
 09h25 Le duel : Harris contre Trump
 11h15 Trump-Harris, l'enjeu du Wisconsin
 12h15 Voyage en eaux calmes
 13h35 Au coeur du mensonge
 15h45 Les couleurs de la Chine
 16h35 Les couleurs de la Chine
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Pologne : le piège de la frontière
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Viva Maria !
 22h50 La cité de la violence
 04h00 Les maîtres des abeilles
 04h26 Pause
 05h25 En Irlande, des médecins africains en renfort
 05h55 L'Équateur, au sommet de la biodiversité : De l'Amazonie aux volcans andins

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

LE DARON



Daron est en week-end avec sa nouvelle amoureuse. Esther arrive la première au cabinet. Elle constate qu'elle est seule. Son père et son frère absent, la laisse en charge totale du cabinet. Heureusement Greg lui vient en aide sur le dossier de Madame Chavanel une cliente aussi exigeante que généreuse. Celle-ci risque très gros dans un cas de scandale de fuites d'informations importantes. Ils la reçoivent en rendez-vous mais se montrent peu rassurant. De plus, en pleine entretien, Greg est appelé pour une urgence.

Realisateur: Mélanie Marcaggi
Scénariste: Manon Dillys,

21h10

SEUL



Sables d'Olonne, 5 novembre 2000. Le mauvais temps contraint les organisateurs de la 4ème édition du Vendée Globe à repousser le départ de 4 jours au grand dam du navigateur Yves Parlier, grand favori. Dès le début de la course, ce dernier, à bord de l'Aquitaine Innovations, prend la tête de la flotte et impose un rythme effréné à ses concurrents. Mais dans l'Océan Indien, le skipper démarre après une tempête. Refusant toute assistance, Yves décide alors de réparer seul son mât en rejoignant le 8 janvier 2001 l'île Stewart, au sud de la Nouvelle-Zélande.

21h11

QUANTUM OF SOLACE



James Bond est sous tension. Brisé par la mort récente de Vesper, il tue un traître qui a failli abattre M. Cette dernière l'envoie alors en mission en Haïti pour mener l'enquête sur un proche du Chiffre. Après l'avoir supprimé, Bond se fait passer pour lui. Il fait ainsi la connaissance de la mystérieuse Camille. En la suivant, il découvre un réseau puissant que semble diriger Dominic Greene, un magnat spécialisé dans l'environnement.

Acteur: Daniel Craig (James Bond), Olga Kurylenko (Camille), Mathieu Amalric (Dominic Greene), Judi Dench (M), Giancarlo Giannini (Mathis)



ORAN
27 | 15

Lever du soleil
Couche du soleil
Humidité
Vent

07h28
06h04
65%
13 km/h

Alger	25-17
Constantine	27-11
Annaba	28-15
Ouargla	29-18
Mostaganem	27-17
Béchar	26 -13

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
تحت رعاية وزارة إقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصغرة
ووزارة الشباب والرياضة والمرصد الوطني للمجتمع المدني



وتحت إشراف
مديرية الشباب والرياضة لولاية بسكرة
وبالتنسيق مع



المركز العلمي التقني للمناطق القاحلة عمر بن حفص وجامعة محمد ذيضر بسكرة

جمعية بسكرة تقرأ الثقافية

AI FOR STARTUPS

الذكاء الاصطناعي للمؤسسات الناشئة

تطبيقات الذكاء الاصطناعي - الامن السيبراني - رائدة الاعمال
آليات تمويل ومرافقه أصحاب المشاريع المبتكرة

01-31 NOV 2024
BISKRA

OUR PARTNERS :



Biskrareads07@gmail.com



biskra.reads_07



biskra.reads_07